



- COMITÉ DE DIRECTION -
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DES
ORMONTS ET LEYSIN (AISOL)

RAPPORT DE GESTION

2015

TABLE DES MATIERES

I. Préambule.....	1
II. Comité de direction.....	2
III. Conseil intercommunal	3
IV. Rapport des dicastères	5
V. Conseil d'établissement de l'ESOL	10
VI. Rapport de la direction de l'ESOL	12
VII. Conclusions du rapport de gestion.....	16

RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2015

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers intercommunaux,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes, de l'article 34 du Règlement sur la comptabilité des communes et de l'article 89 du Règlement du Conseil intercommunal de l' AISOL, le Comité de direction a l'avantage de soumettre à votre approbation son rapport de gestion pour l'année 2015 ainsi que les comptes de l'association pour le même exercice.

I. Préambule

L'année 2015 marquera d'une pierre blanche l'histoire du monde scolaire de nos 3 Communes. Le nouveau collège intercommunal d'Aigremont accueille tous les élèves des degrés secondaires de notre vallée depuis la rentrée d'août 2015, sauf les 11VP qui terminent à Aigle en juillet prochain. L'excellente collaboration qui a prévalu durant toute la phase de construction et d'aménagement du bâtiment entre les différents acteurs a permis d'atteindre le résultat que l'on connaît aujourd'hui.

L' AISOL a reçu les clés du bâtiment lors d'une très belle cérémonie d'inauguration le vendredi 14 août 2015. Après une année de travaux liés à la construction du bâtiment et à l'équipement de ce dernier, notre Association Intercommunale a le privilège d'assurer l'exploitation d'un bâtiment moderne et très fonctionnel au service des enfants de notre région.

Les élèves bénéficient désormais d'un cadre idéal pour développer leurs créativité et leurs compétences avec de magnifiques outils de travail. L'équipement des classes spéciales et l'utilisation de tableaux interactifs leur assurent une technologie moderne en ligne avec le monde d'aujourd'hui et de demain.

En août 2015, l' AISOL a engagé M. Rudolf Köller, comme concierge du nouveau collège secondaire. Il assure l'entretien du bâtiment et des aménagements extérieurs. Ses compétences lui ont permis d'assurer le bon déroulement de la rentrée scolaire et de la prise des locaux par les exploitants. Aucun problème majeur n'a été relevé durant les premiers mois d'exploitation.

Ces prochaines années, de nombreux défis attendent encore l'Association Intercommunale Scolaire. L'exploitation du futur nouveau collège primaire de Leysin avec son réfectoire, la réorganisation des transports scolaires, la mise en place d'une offre parascolaire sont les principaux sujets qui nous occuperont dès 2016. Le Comité de direction s'efforce de prendre les décisions nécessaires au bon développement de l'offre scolaire dans nos 3 Communes. L'élève étant au centre de nos préoccupations, le Comité de direction s'emploie sans cesse à trouver le bon équilibre entre les intérêts de chacun.

II. Comité de direction

Le Comité de direction a tenu, durant l'année 2015, 11 séances qui ont eu lieu, en général, le mercredi à 18h. Les comptes rendus de ces séances sont consignés dans 42 pages de procès-verbaux. Votre comité s'est réuni en séances extraordinaires à plusieurs reprises notamment afin d'étudier et préparer les préavis 1/2015, 2/2015. Aucun PV n'a été tenu pour ces séances.

FINANCE ET COMMUNICATION

M. Eric Barroud, président

Suppléante : Mme Gretel Ginier

- Budget
- Comptabilité générale
- Emprunts
- Relations extérieures
- Relations intérieures

REPAS

Mme Marie-José Julmi

Suppléante : Mme Myriam Dégallier

- Contact avec les restaurateurs
- Organisation
- Gestion des présences

SANTE

Mme Adeline Grangier

Suppléante : Mme Marie-José Julmi

- Médecin scolaire
- Infirmière scolaire
- Dentiste
- Prévention

ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

Mme Myriam Dégallier

Suppléante : Mme Adeline Grangier

- Organisation activités diverses
- Organisation du ski
- Concours scolaires

TRANSPORTS

Mme Gretel Ginier, vice-présidente

Suppléante : Mme Nathalie Rapin

- Organisation des transports
- Liaison avec CarPostal, TPC et les transporteurs locaux
- Prévention et sécurité

ECOLAGE ET OCCUPATION DES BATIMENTS

Mme Nathalie Rapin

Suppléant : M. Eric Barroud

- Gestion des cas particuliers d'enclassement
- Occupation des bâtiments scolaires
- Devoirs surveillés

III. Conseil intercommunal

Le législatif 2011-2016 a tenu 2 séances en 2015 ; les 20 mai et 28 octobre 2015.

Deux préavis ont été déposés courant 2015. Le Conseil intercommunal a pris les décisions suivantes :

Dans sa séance du 20 mai 2015 :

Préavis N° 1/2015, concernant le rapport de gestion 2014

- D'approuver les comptes de l'Association Intercommunale Scolaire des Ormonts et Leysin pour l'exercice 2014 tels que présentés ;
- De donner décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2014.

Dans sa séance du 28 octobre 2015 :

Préavis N° 2/2015, relatif au budget 2016

- D'adopter le budget 2016 de l'Association Intercommunale Scolaire des Ormonts et Leysin tel que présenté.

Composition :

Membres d'Ormont-Dessous :

Annie Oguey
Jackie Holzeisen Pidoux
Laurent Ellès
Eric Ginier

Membres d'Ormont-Dessus :

Philippe Grobéty
Nadine Arena
Mary-Claude Busset
Frédéric Pichard

Membres de Leysin :

Jean-Marc Udriot
Kim Oppenheim, remplaçante de Mary-Line Fasoletti démissionnaire au 8.10.2014
Annelise Nikles
Patrick De Sepibus
Bernard Grandjean, démissionnaire, est remplacé par Daniel Nikles au 28 octobre 2015
Jean-Robert Neveu
Yvan Zbinden
Serge Morel
Pascal Brugger

Organisation :

Présidente :	Mary-Claude Busset
Vice-Présidente :	Annelise Nikles
Scrutateurs :	Nadine Arena et Laurent Ellès
Scrutateurs suppléants :	Serge Morel et Yvan Zbinden
Secrétaire :	Micheline Nauer
Commission de gestion :	Bernard Grandjean (président), Jackie Holzeisen Pidoux et Frédéric Pichard

IV. Rapport des dicastères

FINANCES ET COMMUNICATION

Le Comité de direction a l'avantage de soumettre à l'approbation du Conseil intercommunal de l' AISOL les comptes pour l'année 2015.

Comme prévu au budget, l'exercice 2015 subit une hausse conséquente de près de CHF 440'000.- par rapport à l'année précédente. L'exploitation du nouveau collège ainsi que la participation aux repas des élèves fréquentant le réfectoire d'Aigremont depuis août 2015, sont les causes principales de cette augmentation.

Le nombre d'élèves de notre établissement a légèrement diminué depuis l'exercice précédent pour arriver à 541 enfants, soit 16 de moins qu'en 2014 (au 1er octobre). Cette baisse est constatée pour la Commune de Leysin, moins 14. Nous relevons que le nombre d'enfants d'Ormont-Dessus a augmenté de 5 personnes pour un total de 120 têtes blondes. Quand aux élèves d'Ormont-Dessous, ils sont également légèrement moins nombreux, diminution de 4 pour un total de 108.

Cette année restera marquée par l'arrivée des élèves dans le nouveau collège au Sépey et ainsi le déménagement de toutes les classes secondaires de Leysin au Sépey. Une nouvelle volée de VP a intégré l'ESOL. Dès la rentrée d'août 2016, tous les élèves de l'école obligatoire seront scolarisés dans nos 3 Communes.

L'engagement par l' AISOL, depuis le 1er août, d'un concierge pour le collège d'Aigremont se répercute dans le poste 52.301.1. Les comptes liés aux charges sociales, caisse de pension et autres assurances augmentent donc en conséquence.

Les activités extrascolaires diminuent légèrement par rapport à 2014 et restent inférieures au budget. Cette légère baisse est directement liée à la diminution du nombre d'élève et à la gestion rigoureuse de ces activités. Les comptes qui sont liés à la prévention et au domaine médical notent peu d'évolution et restent inférieurs au budget projeté.

Les frais d'exploitations du nouveau collège sont assumés par l' AISOL et se trouvent dans les comptes 52.312.1 (Electricité et chauffage), 52.314.1 (Frais d'entretien), 52.315.1 (Frais de maintenance).

La location des salles de classes augmente d'environ CHF 40'000.-. L'accueil progressif des élèves de VP justifie les classes supplémentaires. La location du collège d'Aigremont est quant à elle inférieure au budget. En effet, les coûts effectifs de l'emprunt liés à la construction du collège s'avèrent inférieurs aux prévisions.

Les frais d'études liés à l'équipement du bâtiment d'Aigremont n'ont pas été nécessaires. Le poste 52.321.1 (Intérêts et dettes à court terme), lié à l'emprunt de CHF 1'225'000.- conclu pour équiper le nouveau collège est à zéro car les premières charges seront payées en 2016.

L'écolage payé à d'autres communes, le poste 52.352.1, continue de diminuer avec le maintien des nouvelles classes VP en nos murs.

Les frais de transports diminuent légèrement par rapport à l'exercice précédent. Le maintien de la convention avec Carpostal, la gestion rigoureuse des transports scolaires ainsi que la suppression de certaines courses liées aux élèves mangeant au réfectoire scolaire d'Aigremont justifient cette baisse.

Les frais de repas quand à eux augmentent fortement à CHF 276'917,40. Depuis août 2015, presque tous les enfants scolarisés au Sépey mangent au réfectoire. 240 repas sont servis 4 fois par semaine pendant toutes les périodes scolaires. L' AISOL subventionne très généreusement le prix du repas, soit CHF 7,78 par repas (CHF 6.- à la charge des parents).

Les développements futurs (ouverture d'un nouveau réfectoire scolaire pour les primaires de Leysin notamment) nous conduiront à revoir notre politique de subventionnement dès la rentrée 2016. Le montant des frais de repas est à mettre en relation avec le compte « produits » 52.465.1 (Remboursement de tiers). Ce dernier augmente considérablement avec la participation des parents aux repas de leurs enfants, soit env. CHF 130'000.- Le coût net des repas pour l' AISOL se monte donc à env. CHF 147'000.- pour l'année 2015. Relevons à nouveau que les repas au collège d'Aigremont sont servis depuis fin août seulement.

Nouvelle réjouissante, les procédures cantonales au sujet de la participation liée aux enfants de migrant (EVAM) se montrent bien plus accommodantes pour les Communes. La prise en compte des frais effectifs par élève (transports, activités extrascolaires, repas, etc.) engendre une rentrée non négligeable pour notre Association Intercommunale Scolaire.

Pour rappel, les charges de fonctionnement de l' AISOL sont réparties en fonction du nombre d'élèves recensés dans chaque Commune au 1er octobre de l'année scolaire en cours. Depuis cette année les élèves provenant de l'EVAM ne sont plus comptés dans la répartition. En effet, l'EVAM prenant en charge l'intégralité des frais liés à la scolarisation des élèves. Ils étaient 14 au 1^{er} octobre dernier. Les charges liées aux investissements (achat du mobilier scolaire pour le bâtiment d'Aigremont) sont réparties entre les trois Communes au prorata du nombre d'habitants de chaque Commune au 31 décembre de l'exercice précédent.

Le Comité de direction prête une attention continue à maîtriser les charges de notre Association Intercommunale. Nous rappelons que nos charges sont directement liées au nombre d'élèves et aux moyens à mettre en place pour les accueillir (salles de classe et de gymnastique, transports, repas, activités extrascolaires, etc.). Notre marge de manœuvre est donc limitée. Nous n'avons que peu de moyens pour réduire les dépenses des principaux postes de charges. La mise en application de la LEO (Loi sur l'Enseignement Obligatoire) nous contraint à adapter notre offre et aura une répercussion négative sur nos finances. Le dédoublement de certaines classes, la mise en place d'un horaire continu à midi et les frais engendrés pour accueillir tous les élèves du secondaire sous un même toit, vont continuer à faire progresser nos charges.

Le Comité de direction de l' AISOL est conscient de l'importance du tissu scolaire dans notre région périphérique. Il permet d'attirer de nouvelles familles et joue un rôle central afin d'éviter l'exode massif de la population active de notre vallée. Nous nous employons à trouver le meilleur compromis possible afin de proposer une offre scolaire attrayante et de qualité, tout en respectant les lignes directrices de la nouvelle loi scolaire.

REPAS

2015 a été une année de grands changements pour l'organisation des repas avec l'ouverture du Collège secondaire d'Aigremont, au Sépey et la mise en place de l'horaire continu. En effet, depuis la rentrée 2015 presque tous les élèves scolarisés au Sépey mangent au réfectoire car il n'y a plus de transports organisés à midi, entraînant ainsi une forte augmentation du nombre de repas servis. Les élèves de l'Etablissement primaire et secondaire scolarisés au Sépey, disposent d'un restaurant flambant neuf.

Selon les règles des marchés publics, l' AISOL a dû procéder à un appel d'offre pour la restauration. Le mandat a été confié à La Dent de Midi.

Le restaurant scolaire propose des repas sains et équilibrés, prenant en compte les saisons, les producteurs régionaux et les normes diététiques en vigueur. Chaque menu se compose d'une entrée, d'un plat principal et d'un dessert à choix. Les menus sont publiés 15 jours à l'avance sur le site www.ladentdemidi.ch. La gestion des réservations ou des annulations peut se faire de manière informatique. Ce système fonctionne à la satisfaction de tous. Les enfants doivent s'excuser le matin avant 9 heures, en cas d'absence pour le repas. En cas de non-respect de cette directive, le montant total est facturé aux parents.

Durant les 6 derniers mois de l'année scolaire 2014/2015 soit de janvier à juillet, les élèves ont mangé à Leysin, ils étaient répartis entre les restaurants de la Fromagerie, de la Calabre et de la Patinoire. Ces

restaurateurs ont été remerciés pour la qualité des repas qu'ils ont servis, pour leur flexibilité ainsi que pour le bon encadrement apporté à nos jeunes durant toutes ces années de collaboration.

Le nombre total de repas pour toute l'année 2015 est de 21'398 qui se répartit de la manière suivante : Leysin 3'947, Le Sépey 158, Château d'Oex 311, Montreux 39, Aigle 3'331.

La Dent de Midi a quant à elle servi entre le 24 août et le 18 décembre 2015, 13'445 repas aux élèves et 167 repas aux enseignants.

Les membres de l' AISOL et les enseignants de l' ESOL ont testé par deux fois le service et les repas (170) de la cantine avant l'ouverture officielle, à satisfaction et moyennant quelques adaptations normales dans ces cas.

Le prix des repas facturé à l' AISOL par la Dent de Midi est de Fr. 13.78. Afin que l'augmentation ne soit pas trop élevée pour les parents, le Comité a décidé de fixer leur participation à Fr. 6.00.

Le Comité de direction de l' AISOL tient à remercier chaleureusement toute l'équipe de la Dent de Midi ainsi que son directeur, Monsieur Brunner, pour l'excellente collaboration que nous entretenons.

SANTE

La prophylaxie dentaire a été effectuée avec succès dans plusieurs classes primaires et secondaires. Etant donné que la majorité des élèves mangent à la cantine, un système a été mis en place pour que les élèves puissent avoir un set (brosse à dents et dentifrice) pour se brosser les dents sur place après les repas de midi.

Une prévention pour lutter contre les problèmes liés à internet a été mise en place afin que les élèves prennent conscience de ce qu'ils mettent sur internet et les conséquences de ces actes.

La police est intervenue également dans le cadre de plusieurs journées de préventions routières pour les primaires et les secondaires.

Les élèves des degrés secondaires sont allés à Aigle tester la voiture tonneau qui simule un accident.

Les élèves des degrés primaires ont été sensibilisés, comme chaque année, au comportement à adopter au bord d'une route.

Nous avons reconduit la distribution de pommes aux élèves pendant les récréations durant plusieurs mois.

L'infirmière scolaire s'est chargée de compléter et remettre en état les pharmacies scolaires. Des pharmacies supplémentaires ont été constituées pour le nouveau collège.

Les vaccins ont été remis à jour par l'infirmière scolaire pour les élèves qui en avaient besoin.

Des contrôles dentaires ont été organisés au bénéfice des élèves, comme chaque année.

ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

Ski

Lors de l'année 2015, les élèves des degrés primaires de l' ESOL ont suivi des cours de ski hebdomadaires. La saison d'hiver s'est terminée par l'organisation du traditionnel concours scolaire. Les élèves de Leysin se sont retrouvés sur les pentes de la Berneuse pour une dernière journée de ski. Les élèves des Ormonts se sont, quant à eux, livrés à une compétition aux Diablerets dans les disciplines du ski de fond, du saut, du gymkhana et du slalom géant.

Les élèves des degrés supérieurs ont également pu profiter de quelques journées de ski durant la saison.

Le Comité de direction de l' AISOL profite de ce rapport de gestion pour remercier les bénévoles et les sponsors qui permettent de mettre sur pied ces journées de ski ainsi que les concours scolaires.

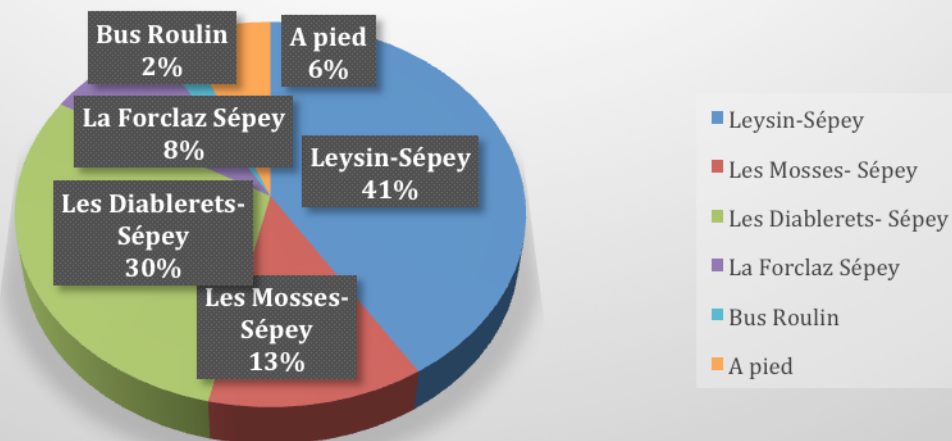
Activités diverses

Diverses activités culturelles et sportives sont organisées tout au long de l'année par la direction de l' ESOL et les enseignants. De plus, chaque année, des camps et courses d'école sont organisés par l' ESOL et subventionnés par l' AISOL.

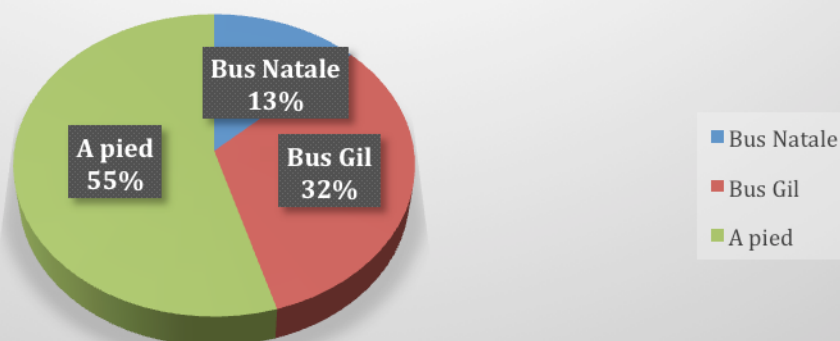
TRANSPORTS

Empruntés quotidiennement par un très grand nombre d'élèves, les transports publics, la direction des écoles ainsi que l'AISOL, ont pour objectif de satisfaire les élèves et leurs familles. Nous mettons tout en œuvre pour prendre en charge les enfants en toute sécurité, selon des parcours et des horaires redéfinis et optimisés chaque année.

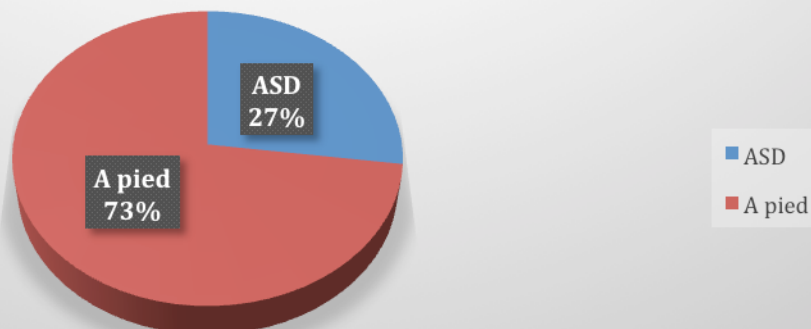
Elèves qui se rendent à l'école au Sépey



Elèves de Leysin qui se rendent à l'école à Leysin



Elèves d'Ormont-Dessus qui se rendent à l'école aux Diablerets



ECOLAGE, BATIMENTS ET DEVOIRS SURVEILLES

En 2015, nous ne comptons plus que 29 élèves scolarisés à l'extérieur, soit 21 de moins qu'en 2014 :

- 3 élèves scolarisés à Château-d'Oex
- 2 élèves scolarisés à Bulle (Sport Etude) (+1 par rapport à 2014)
- 7 élèves scolarisés à Montreux (raccordement) (+6 par rapport à 2014)
- 17 élèves scolarisés à Aigle (-28 par rapport à 2014) – il s'agit des 11VP qui terminent leur scolarité à Aigle. Dorénavant, tous les élèves du secondaire suivront leur scolarité au collège d'Aigremont.

Pour un montant de CHF 58'336.45 (cpté 52.352.1) assumés par l'AISOL. Soit une diminution de charges de CHF 20'889.30 par rapport à 2014.

Comme cela avait été annoncé, on voit clairement la diminution d'enfants scolarisés à l'extérieur.

Il n'y a pas eu, cette année, d'élève provenant d'une autre Commune. Il y en avait 3 en 2014 pour un total de recette de CHF 3'235.20.

Le collège d'Aigremont a été officiellement inauguré le 14 août et des portes ouvertes ont été organisées le 15 août : elles ont rencontré un vif intérêt auprès de la population, malgré le temps maussade.

A ce jour, le collège accueille 122 élèves répartis pour 82 d'entre eux en VG et 40 en VP. Concernant le collège de Leysin, les délais sont tenus et sauf imprévu majeur, l'ouverture programmée en août sera maintenue. Cet établissement accueillera les enfants de Leysin de la 1P à la 8P. Dorénavant il n'y aura plus que les enfants d'Ormont-Dessus et Ormont-Dessous qui seront enclassés au Sépey; Tous les élèves des degrés primaires de Leysin resteront dans leur commune.

Depuis la rentrée 2015, des devoirs surveillés ont été mis sur pied avec l'aide du Directeur. Ils sont répartis en deux périodes par jour après les cours, les lundis, mardis et jeudis. 1 période journalière pour les 7-8-9P et 1 période journalière pour les 10-11P. Les élèves peuvent s'inscrire pour 1, 2 ou 3 périodes hebdomadaires au prix de CHF 110.- la période, par semestre. Cette offre a eu un écho très favorable, surtout auprès des 7-8-9P. Selon les jours et les classes, il y a entre 8 et 20 enfants par période.

- Recettes estimées sur année scolaire 2015-2016 : CHF 17'710.- (9'350.-, 1er sem./8'360.- 2e sem.)
- Dépenses estimées sur année scolaire 2015-2016 : env. CHF 20'000.-
- L'AISOL devra participer à hauteur d'env. CHF 2'290.-.

V. Conseil d'établissement de l'ESOL

En 2015, le Conseil d'Etablissement était composé des membres suivants:

Représentants des autorités

- Myriam Dégallier, présidente du Conseil d'Etablissement, Comité de direction de l'AISOL, Municipale, Ormont-Dessus
- Nadine Arena, Conseil intercommunal de l'AISOL, Ormont-Dessus
- Annelise Nikles, Conseil intercommunal de l'AISOL, Leysin | jusqu'en septembre 2015

Représentants des parents

- Berthet Gisèle, Ormont-Dessus, en remplacement d'Annick Busset, qui a démissionné en mars 2015
- Colette Chabloz, Ormont-Dessous
- Nicole Schadt, Leysin | jusqu'en juin 2015

Représentants du corps enseignant

- Michele Cherubini, vice-président du Conseil d'Etablissement, Directeur de l'ESOL
- Claude Torriani, Leysin
- Zahra Pittex, Ormont-Dessous

Représentants des sociétés et associations liées à l'école

- Moillen Sandrine, Société de Gym Les Diablerets, en remplacement de Marielle Andrey, qui a démissionné en mars 2015
- Silvia Tobler-Kaufmann, responsable de la garderie, Leysin
- Louis Gomez-Calvo, responsable Yoseikan Budo, Leysin

Le Conseil d'Etablissement (CET) de l'ESOL s'est réuni à 8 reprises pendant l'année 2015. De plus, diverses commissions issues du CET se sont rencontrées régulièrement, notamment pour la mise en place du livret « Loisirs de chez nous » et pour l'organisation de la pause de midi au Sépey. Quatre démissions ont été enregistrées pendant l'année 2015, deux places ont été repourvues.

Un bon dynamisme des membres du Conseil d'établissement a permis de débattre de nombreux sujets pertinents et de faire de nombreuses propositions aux autorités et à la direction de l'ESOL. Voici un aperçu des sujets débattus et étudiés au sein du Conseil d'établissement :

- Livret « Loisirs de chez nous »: ce livret regroupant les diverses associations et activités liées aux enfants dans les Ormonts et à Leysin a été édité par le CET et distribué en début d'année scolaire à tous les élèves de l'ESOL. Il est à noter que ce livret s'autofinance pratiquement, grâce à la commercialisation, à tarif préférentiel, de ses pages.
- Congé avant les vacances de février : Le CET a très peu de pouvoir décisionnel, néanmoins, il peut attribuer deux demi-jours de congé annuel à l'établissement. Le CET avait dans un premier temps attribué un demi-jour de congé le mercredi avant l'Ascension, puis, il a décidé d'attribuer également une demi-journée de congé le vendredi après-midi précédent les vacances de février.
- Organisation de la pause de midi au Sépey: Avec l'ouverture du collège d'Aigremont au Sépey, une nouvelle organisation de la journée de l'écolier était nécessaire et notamment une

réorganisation de la pause de midi. Un groupe de travail a été mis en place par le CET afin d'étudier les diverses variantes possibles ainsi que la meilleure mise en oeuvre possible. Cette commission a présenté les résultats de ces travaux au Comité de direction qui s'en est inspiré pour l'organisation du réfectoire scolaire.

- Constructions scolaires : le CET a suivi attentivement les constructions scolaires du Sépey et de Leysin. Il a également fait diverses propositions aux comités de pilotage des projets.
- Le prix du CET a été renouvelé en 2015. Ce prix, décerné par le CET, est attribué à un élève de dernière année particulièrement méritant pour son comportement, choisi par le corps enseignant.

Le Conseil d'établissement se retrouve régulièrement. Il y règne un esprit très constructif et un grand dynamisme pour développer des projets et pour étudier les différents aspects liés à l'école.

Le Comité de direction de l' AISOL souhaite ici remercier chaleureusement les membres du Conseil d'établissement pour leur implication dans la vie de l'école.

VI. Rapport de la direction de l'ESOL

Introduction

Si le point d'orgue de l'année 2015 demeure la mise en service du Collège d'Aigremont, l'ESOL a également connu d'autres changements d'envergure liés pour certains d'entre eux au nouveau site du secondaire et pour d'autres à la vie de l'établissement ou plus spécifiquement à la mise en place de projets d'ordre pédagogique.

Si toutes ces mutations sont de nature à apporter une dynamique nouvelle et bienvenue, il ne faut pas négliger les effets fragilisants que de tels remaniements peuvent induire. Il convient dès lors de pouvoir les identifier afin d'apporter la réponse la plus adéquate dans le but de rendre le quotidien aussi agréable que possible.

La métamorphose entamée les années précédentes s'est ainsi poursuivie avec bonheur et réussite et même si les défis actuels et à venir sont de taille respectable, je sais pouvoir compter sur un corps enseignant engagé ainsi que sur du personnel administratif et parascolaire compétent. Le tableau serait incomplet, s'il n'était pas fait mention de l'efficacité et du soutien des autorités ainsi que de la collaboration fructueuse avec les parents ; autant de gages pour que l'ESOL continue son épanouissement.

Michele Cherubini

Administration

Conseil de direction (CDIR)

Composé d'une doyenne du cycle 1 (Carole Morerod), d'une deuxième pour le cycle 2 (Marie-Danielle Aubry), d'un doyen pour le cycle 3 (Daniel Nikles) ainsi que du directeur, le conseil de direction se veut l'organe décisionnel au sein de l'établissement scolaire. Si l'organisation et la planification occupent passablement le CDIR, les aspects d'ordre pédagogique représentent quant à eux un investissement considérable et indispensable.

Secrétariat

Composé d'une secrétaire de direction à 80% (Simona Branco) et d'une secrétaire comptable à 30% (Laurence Krebs), le secrétariat s'adapte au rythme de l'établissement et de ses multiples changements.

Les réflexions entamées en 2014 se concrétiseront en 2016 avec un agrandissement des lieux, rendu nécessaire par l'augmentation des effectifs et la multiplicité non sans oublier la complexité des tâches

Dépositaire CADEV

Engagée à 20%, la dépositaire de la Centrale d'Achats de l'Etat de Vaud s'acquitte de toutes les commandes de matériel pour les classes et les enseignants aussi bien lors de la phase primordiale des réquisitions de printemps (en vue de la future rentrée scolaire) que tout au long de l'année. Depuis le 1er janvier, ce poste est occupé par la secrétaire comptable ce qui facilite grandement les opérations tout en garantissant un contrôle plus affûté des dépenses.

Corps enseignant

Fort de plus de soixante personnes dont plus de la moitié travaille à temps partiel, le corps enseignant de l'ESOL se répartit sur trois sites et sept bâtiments. A la rentrée d'août, cinq engagements ont été effectués, essentiellement au secondaire avec l'ouverture de la deuxième classe de voie pré-gymnasiale.

Élèves

L'évolution constatée l'année précédente s'est poursuivie puisque l'on comptait 526 élèves au 31 décembre soit 16 de plus qu'au 1er janvier de la même année. Ce chiffre ne tient toutefois pas compte des nombreuses mutations liées pour la plupart d'entre elles aux départs et arrivées au centre EVAM de Leysin.

Mais le fait le plus marquant demeure le déplacement du secondaire au Sépey avec une refonte globale des horaires et la mise en place de l'horaire continu.

Un changement de lieu et d'habitudes s'accompagne inévitablement d'une période d'adaptation et les premiers mois d'exploitation ont clairement démontré le bien-fondé des décisions prises en amont.

Aspects pédagogiques

Appui

Lorsque l'enseignant constate que malgré les adaptations au quotidien, un élève ne peut pas suivre le programme, il transmet à la doyenne responsable les objectifs du Plan d'Etudes Romand qui ne sont pas atteints. L'enseignant(e) d'appui prend ensuite le relai pour une durée déterminée (en principe trois à six mois) afin de combler les lacunes. Si cette mesure ne permet pas d'atteindre les objectifs, la situation peut être transférée au Groupe de Pédagogie Spécialisée (GPS) après avis des parents et discussion dans le cadre du Groupe Pluridisciplinaire.

Cours intensifs de français (CIF)

Destinés aux élèves allophones, les cours de CIF permettent aux enfants de 1P à 4P, par petits groupes ou individuellement, d'aborder l'apprentissage du français. Cette mesure peut s'étaler entre 6 et 18 voire 24 mois en fonction des besoins spécifiques. Une trentaine d'enfants issus de la migration bénéficient ainsi d'un enseignement de qualité dispensé par cinq enseignantes.

Accueil

Le groupe d'accueil est ouvert aux élèves de la 5ème à la 11ème. Deux enseignantes et un enseignant se succèdent durant la semaine afin d'apporter leur soutien auprès des élèves non francophones.

Tout comme le secondaire, son déplacement au Sépey s'est accompagné de modifications tant au niveau de la prise en charge que du nombre de périodes octroyées par le Département.

Voie pré-gymnasiale (VP)

L'ESOL a réussi avec brio son examen et accueille désormais deux volées de VP. Le dispositif complet ne sera réellement déployé qu'à la rentrée 2016 mais les infrastructures désormais offertes aux élèves et aux enseignants permettent sans aucune restriction de dispenser l'intégralité du programme, notamment dans le domaine des sciences.

Groupe de Pédagogie Spécialisée (GPS)

Le GPS concrétise la volonté commune du conseil de direction et de l'équipe d'enseignants spécialisés de faire de notre établissement une école intégrative répondant par là aux exigences de la future loi sur l'enseignement spécialisé dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2017.

Fort de six enseignants évoluant de la 1ère à la 11ème, le GPS prend en charge une trentaine d'élèves tout en assurant un accompagnement auprès des collègues.

Ce projet de longue haleine nécessite l'investissement de tout un chacun et afin de pouvoir accompagner sur la durée cette mutation en profondeur, le CDIR a fait appel à un professeur de la HEPL, spécialiste des questions d'intégration et d'inclusion scolaire, le professeur Serge Ramel.

Aides à l'enseignante

Rôle peu connu mais essentiel à la bonne marche de certaines classes notamment chez les plus petits, l'aide à l'enseignante intervient auprès d'élèves à besoins particuliers. Cela peut se traduire par l'accompagnement lors d'une sortie pour un élève qui éprouve des troubles d'ordre moteur, la présence rassurante auprès d'un enfant turbulent ou encore l'intervention ponctuelle au sein d'un groupe.

Il peut arriver, grâce au soutien des enseignants du GPS, qu'une aide à l'enseignante endosse certaines tâches d'ordre pédagogique.

Services parascolaires

PPLS (Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en Milieu Scolaire)

Ramzi Alem, psychologue, Simona Pitschen, psychomotricienne et Emeline Gentet, logopédiste, assurent une prise en charge des élèves signalés par le Groupe Pluridisciplinaire ou directement par les parents et qui nécessitent un suivi et/ou l'établissement d'un bilan. Des discussions et des concertations régulières avec les enseignants permettent à ces derniers d'apporter les éventuelles adaptations et les divers aménagements nécessaires. Acteurs incontournables de la vie scolaire, ils collaborent de manière étroite avec le conseil de direction et l'équipe PSPS.

Infirmière scolaire

Rattachée à l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD), Marielle Andrey participe activement à la vie de l'établissement notamment au travers des diverses actions de prévention et ce, en étroite collaboration avec l'équipe PSPS. Elle a comme champ d'activité la santé globale des enfants et des adolescents à l'école et participe, tout comme les PPLS, aux réseaux hebdomadaires.

Activités diverses

Approche du Monde Professionnel (AMP)

L'année 2015 a vu fleurir au sein de l'ESOL un projet de taille dédié uniquement aux élèves du cycle 3. Afin de les sensibiliser au monde du travail, de les accompagner dans les nombreuses démarches parfois laborieuses, les enseignants ont élaboré un programme qui tout au long des trois années du secondaire offre aux élèves la possibilité de visiter des entreprises, de se préparer à des entretiens d'embauche, d'effectuer des stages, de se rendre de manière active au salon de l'apprentissage ou encore de se consacrer à la rédaction de divers courriers et autres curriculum vitae. Valérie Aeberhard, conseillère en orientation, collabore étroitement avec l'équipe pédagogique.

Equipe PSPS

Composée de deux déléguées de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Juliane Sugnaux qui a repris le poste d'Arianna Capitani et Aline Hengartner) ainsi que des médiateurs (Jacques Erard et Petra Delacombaz), du médecin scolaire (Dr Sohani), de l'infirmière scolaire et du directeur, l'équipe PSPS élabore des projets afin de promouvoir un climat sain, respectueux et harmonieux au sein de l'établissement scolaire.

Les interventions de Profa (éducation sexuelle) ou de la gendarmerie (prévention routière et internet) se font sous son égide. L'équipe PSPS se préoccupe également du bien-être des enseignants et a, dans ce sens, organisé des activités sportives ou encore proposé de la supervision.

Ponctuellement, elle collabore avec le Conseil d'Etablissement afin d'élaborer des projets plus globaux.

Médiation

Les deux médiateurs scolaires offrent une écoute attentive aux élèves qui les contactent spontanément ou qui leur sont adressés. Ils forment ainsi un premier lieu de dialogue et de réflexion permettant bien souvent de dénouer des conflits et d'apaiser les rancœurs. Ils ont également pour rôle d'accompagner les élèves dans la recherche de solutions face à des difficultés personnelles et relationnelles identifiées

ensemble ou d'accompagner les acteurs de l'établissement dans la recherche de solutions face à des difficultés rencontrées avec une classe, un ou plusieurs élèves ou groupes d'élèves.

Petits Choeurs

Riche de trois petits chœurs (Leysin et Le Sépey sous la conduite de Claude Torriani, Les Diablerets sous la direction de Christine Morier), l'ESOL peut se targuer de compter dans ses rangs quelques belles voix. Actifs lors d'événements particuliers, les petits chœurs rencontrent lors de chaque prestation un vif succès bien mérité.



VII. Conclusions du rapport de gestion

Au terme de ce reflet des principales activités de notre Association, le Comité de direction tient à remercier le Conseil intercommunal pour la confiance qui lui a été accordée tout au long de l'exercice écoulé. Nous nous réjouissons de poursuivre cette collaboration dans l'esprit constructif qui a régné jusqu'à présent. Nous aurons besoin de l'engagement de chacune et de chacun pour mener à bien la mission qui nous a été confiée en veillant à la bonne gestion et au développement scolaire dans notre vallée.

Pour conclure, le Comité de direction vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir approuver les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association Intercommunale Scolaire des Ormonts et Leysin, dans sa séance du 11 mai 2016 :

Vu les comptes et le rapport de gestion présentés par le Comité de direction
Ouï le rapport de la Commission de Gestion
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'approuver les comptes de l'Association Intercommunale Scolaire des Ormonts et Leysin pour l'exercice 2015 tels que présentés,
- de donner décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2015

Nous vous adressons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, nos salutations distinguées.

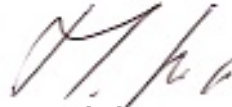
Pour le Comité de direction

Le Président :



Eric Barroud

La Secrétaire :



Micheline Nauer

ASSOCIATION
INTERCOMMUNALE SCOLAIRE
LES ORMONTS - LEYSIN

Comptes 2015

LA PARTICIPATION DES COMMUNES :

Proportionnellement au nombre d'élèves :	Leysin	299
	Ormont-Dessus	120
	Ormont-Dessous	<u>108</u>
		527
Répartition des élèves :		
Elèves en classes primaire	Leysin	223
	Ormont-Dessus	79
	Ormont-Dessous	<u>80</u>
		382
Elèves en classe VG	Leysin	39
	Ormont-Dessus	23
	Ormont-Dessous	<u>15</u>
		77
Elèves en classe VP	Leysin	20
	Ormont-Dessus	13
	Ormont-Dessous	<u>6</u>
		39
Elèves en classe VP Aigle	Leysin	9
	Ormont-Dessus	5
	Ormont-Dessous	<u>3</u>
		17
Elèves en classe DES à Château-d'Oex	Ormont-Dessous	1
Elèves en classe VP à Château-d'Oex	Ormont-Dessous	2
Elèves en classe Raccordement à Montreux	Leysin	6
	Ormont-Dessous	1
Elèves en classe Sport-Etude à Bulle	Leysin	2
Elèves pris en charge par l'EVAM	Leysin	14

Association intercommunale scolaire les Ormont-Leysin

Compte	Désignation	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	AISOL	2'329'229.20	2'329'229.20	2'395'545.00	2'395'545.00	1'890'851.10	1'890'851.10
52	ASSOCIATION SCOLAIRE	2'329'229.20	2'329'229.20	2'395'545.00	2'395'545.00	1'890'851.10	1'890'851.10
52.300.1	Défraiements Conseil intercommunal	888.00		2'000.00		750.00	
52.300.2	Défraiements Comité de direction	3'570.50		4'000.00		3'889.50	
52.300.3	Défraiements Conseil d'établissement	1'729.00		1'500.00		1'901.00	
52.301.1	Traitements secrétariat + conciergerie	42'250.00		38'000.00		5'000.00	
52.302.1	Traitements sports facultatifs	1'722.00		3'000.00		1'756.00	
52.303.1	Assurances sociales	3'581.20		3'300.00		441.75	
52.304.1	Caisse de pension	3'740.00		3'200.00			
52.305.1	Assurances maladie et accidents	758.05		700.00		123.40	
52.309.1	Frais d'administration	15'807.25		12'000.00		15'130.75	
52.309.2	Activités extra-scolaire	92'054.70		98'600.00		93'956.25	
52.309.3	Frais de médecin et dentiste	6'790.95		10'000.00		1'702.85	
52.309.4	Prévention	6'211.30		8'300.00		6'503.05	
52.311.2	Achat de matériel non pédagogique	535.60		2'000.00		4'060.00	
52.311.3	Achat de matériel infirmière scolaire	1'581.40		2'300.00		1'240.05	
52.312.1	Electricité, chauffage	11'066.40					
52.314.1	Frais d'entretien	635.10					
52.315.1	Frais de maintenance	8'802.55					
52.316.1	Locations salles de classes	1'140'792.50		1'141'700.00		1'102'100.00	
52.316.2	Location salles de gymnastique	68'508.00		75'000.00		71'766.00	
52.316.3	Location collège intercommunal	210'417.00		240'000.00			
52.317.1	Réceptions et manifestations	3'496.15		4'000.00		1'778.45	
52.318.1	Frais d'étude			40'000.00			
52.321.1	Intérêts dettes à court terme			30'625.00			
52.351.1	Participation secrétariat ESOL	3'480.25		6'100.00		6'019.15	
52.352.1	Ecolages payés à d'autres communes	58'336.45		77'120.00		79'225.75	
52.352.2	Part surveillance	6'500.00		6'500.00		6'500.00	
52.366.1	Frais de transports	359'057.45		335'000.00		375'086.55	
52.366.2	Frais de repas	276'917.40		250'600.00		111'920.60	
52.422.1	Intérêts du c/c		2.56		100.00		50.10
52.452.1	Part commune Ormont-Dessous		418'515.39		472'010.00		372'035.30
52.452.2	Part commune Ormont-Dessus		465'017.05		463'800.00		382'000.50
52.452.3	Part commune Leysin		1'158'667.50		1'337'800.00		1'086'210.20
52.452.4	Part commune Aigle				1'745.00		3'235.20
52.452.5	Part commune Château-d'Oex				1'745.00		
52.452.6	Part commune Ollon				1'745.00		
52.465.1	Remboursement de tiers		185'643.80		116'600.00		47'319.80
52.465.2	Participations EVAM		101'382.90				
	Totaux	2'329'229.20	2'329'229.20	2'395'545.00	2'395'545.00	1'890'851.10	1'890'851.10

Association intercommunale scolaire les Ormonts et Leysin

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2015	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2015
91	***ACTIF***	330'639.00	3'710'264.76	2'367'933.34	1'672'970.42
910	DISPONIBILITES	178'281.45	2'440'010.21	2'153'272.30	465'019.36
9102.1	Banque Raiffeisen c/c no 421341.60	178'281.45	1'162'589.89	1'108'182.29	232'689.05
9102.2	Banque Raiffeisen c/c no 421341.28		1'225'000.30	1'044'921.06	180'079.24
9102.3	Banque Raiffeisen c/c no 421341.89 Repas		52'420.02	168.95	52'251.07
911	DEBITEURS	152'339.90	180'872.77	214'635.75	118'576.92
9111.1	Commune d'Ormont-Dessous		16'123.64	476.25	15'647.39
9111.2	Commune d'Ormont-Dessus	54'575.70	67'984.75	54'575.70	67'984.75
9111.3	Commune de Leysin	63'310.20	9'815.50	63'310.20	9'815.50
9111.4	Débiteurs - attente		833.85	833.85	
9111.9	Camp d'Estavayer		16'319.85	16'319.85	
9115.1	Autres débiteurs	34'454.00	69'795.18	79'119.90	25'129.28
913	ACTIFS TRANSITOIRES	17.65	44'455.97	17.54	44'456.08
9139.1	Actifs transitoires		44'452.31		44'452.31
9139.2	Impôt anticipé	17.65	3.66	17.54	3.77
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF		1'044'925.81	7.75	1'044'918.06
9146.1	Achat de mobilier et équipement collège		1'044'925.81	7.75	1'044'918.06
92	***PASSIF***	-330'639.00	3'219'132.73	4'561'464.15	-1'672'970.42
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-327'852.80	3'217'046.73	3'336'464.15	-447'270.22
9200.1	Créanciers	-280'510.65	1'064'720.94	1'231'480.51	-447'270.22
9206.1	Commune d'Ormont-Dessous	-47'342.15	465'857.54	418'515.39	
9206.2	Commune d'Ormont-Dessus		519'592.75	519'592.75	
9206.3	Commune de Leysin		1'166'875.50	1'166'875.50	
922	EMPRUNTS A LONG TERME			1'225'000.00	-1'225'000.00
9221.1	PostFinance AG - prêt			1'000'000.00	-1'000'000.00
9221.2	PostFinance AG - prêt			225'000.00	-225'000.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-2'086.00	2'086.00		
9259.1	Passifs transitoires	-2'086.00	2'086.00		
928	FONDS DE RESERVE	-700.20			-700.20
9282.1	Dons divers	-700.20			-700.20